

Fondation Pictet de libre passage (2^e Pilier)

Demande d'ouverture d'un compte

A compléter en caractères d'imprimerie svp et envoyer l'original à l'adresse suivante:
Fondation Pictet de libre passage (2^e Pilier) – Route des Acacias 60 – 1211 Genève 73

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter par téléphone ou courriel:
Tél. 058/323 29 20 – Courriel: prevoyance@pictet.com

Preneur/Preneuse de prévoyance (ci après «Preneur de prévoyance»)

Merci de bien vouloir joindre une copie lisible d'une pièce d'identité officielle.

M^{me} M.

Nom*: _____ Prénom/s*: _____

Date de naissance*: _____ N° AVS*: _____

Etat civil: _____ Nationalité*: _____

Rue + n°*: _____ NPA/lieu*: _____

Tél. privé/portable*: _____ Tél. prof.: _____

Adresse courriel*: _____ Profession: _____

* Champs obligatoires

Etes-vous une «US-Person»? Oui Non

Si oui, merci de bien vouloir prendre contact avec la Fondation.

Correspondance

Fréquence d'envoi des états financiers

Trimestrielle

Semestrielle

Annuelle

Mode d'envoi

par e-banking (joindre le formulaire «Conditions d'utilisation des Services e-banking» dûment complété et signé)

par courrier postal

Prestation de libre passage

Institution de prévoyance ou de libre passage qui versera la prestation de libre passage:

Nom et adresse: _____

Montant du versement
(minimum CHF 50'000.-): _____ Date du versement: _____

Stratégie d'investissement

LPP/BVG-Short-Term Money Market ESG: _____ % Avoir non investi: _____ %

LPP/BVG-SMT Bonds: _____ % LPP/BVG-10 ESG: _____ %

LPP/BVG-25 ESG: _____ % LPP/BVG-Multi-Asset Flexible: _____ %

LPP/VG-40 ESG: _____ % LPP/BVG-60 ESG: _____ %

Merci de bien vouloir joindre le questionnaire «Profil Preneur de prévoyance» dûment complété et signé.

Commission d'entrée

Taux de commission d'entrée: _____ % (max. 3%)

Le Preneur de prévoyance accepte que l'intermédiaire puisse recevoir la commission d'entrée mentionnée ci-dessus.

La commission d'entrée sera prélevée par la Fondation Pictet de libre passage (2^e Pilier) au profit de l'intermédiaire et sera calculée sur tout montant provenant d'institutions de libre passage ou de prévoyance, d'autres organismes assurant la constitution ou la conservation des avoirs de prévoyance et, dans les cas prévus par la loi, du Preneur de prévoyance.

La Fondation Pictet de libre passage (2^e Pilier) peut également verser des rémunérations sur la contrevalet des dépôts du Preneur de prévoyance.

Le Preneur de prévoyance reconnaît qu'il lui incombe d'obtenir auprès de l'intermédiaire toutes les informations utiles relatives à la nature, au montant et au mode de calcul de ces commissions et de ces rémunérations.

Signature du Preneur de prévoyance: _____

Conseiller

Nom: _____ Prénom/s: _____

Société: _____ Adresse courriel: _____

Tél. prof.: _____

Date: _____ Signature: _____

Le Preneur de prévoyance demande à la Fondation d'ouvrir un compte de libre passage en sa faveur. Il confirme qu'il a reçu les statuts et le règlement de la Fondation et qu'il en a pris connaissance, qu'il est conscient des risques que représentent les souscriptions à des portefeuilles d'investissement et qu'il supporte seul les risques liés aux fluctuations de marché. Il est informé que la Fondation a le droit de procéder à des vérifications complémentaires si nécessaire et qu'elle peut refuser l'ouverture du compte.

Date: _____ Signature du Preneur de prévoyance: _____

- Annexes: Copie d'une pièce d'identité officielle (obligatoire)
 Conditions d'utilisation des Services e-banking
 Profil Preneur de prévoyance (obligatoire)